

Soufflenheim, le 30 septembre 2020

I N V I T A T I O N

des membres du Conseil Municipal à une séance ordinaire qui se tiendra le

MARDI 6 octobre 2020 à 19h00

dans la salle Henri Loux (grande salle) du Centre Socio-Culturel, Rue du Patronage

Ordre Du Jour :

Le Conseil Municipal sera amené à désigner le secrétaire de séance.

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 10 juillet 2020.**
2. **Désignation des délégués à la CLECT :**
La Communauté de Communes a créé la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) lors de sa séance du Conseil Communautaire du 16 juillet dernier. C'est maintenant aux communes de désigner les membres à la CLECT, à savoir 2 délégués par Commune dont le Maire.
Voir en annexe n° 1 : la délibération de la Communautés de Communes.
3. **Mainlevée de servitudes de passage dans le cadre de la vente d'un immeuble privé sis 1, rue des Fleurs :**
Sur demande du Notaire chargé de la vente de l'immeuble privé sis 1, rue des Fleurs, le Conseil Municipal est appelé à autoriser la mainlevée de servitudes de passage datant de 1897 qui avaient été mises en place pour accéder à l'ancienne poterie Lehmann qui a été démolie et qui aujourd'hui concerne une partie du parking communal implanté près de la maison retraite.
Voir le projet de délibération joint en annexe n° 2.
4. **Mainlevée d'une servitude de passage dans le cadre de la vente d'un immeuble privé sis 10, rue de la Gare :**
Sur demande du Notaire chargé de la vente de l'immeuble privé sis 10, rue de la Gare, le Conseil Municipal est appelé à autoriser la mainlevée d'une servitude de passage datant de 1938 qui avait été mise en place en vue du transport de la route de Bischwiller à l'immeuble où se trouvait la société « PROREF Produits Réfractaires de Soufflenheim ». Actuellement, plus aucun passage n'est exercé sur le bien vendu.
Voir le projet de délibération joint en annexe n° 3.
5. **Modification du tarif pour enlèvement de dépôt sauvage :**
Par délibération n° 086/2013 du 11 juillet 2013, le Conseil Municipal avait décidé de fixer le coût d'élimination d'un dépôt illicite à 75,00 Euros.
Il est proposé au Conseil Municipal d'augmenter ce tarif à 250 Euros.
Voir en annexe n° 4 : la délibération précitée.
6. **Approbation de la convention de maintenance du RIFSEEP avec le CDG 67 :**
Suite à la parution des textes relatifs à l'attribution du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertises et de l'Engagement Professionnel) à certains grades du service technique, l'ensemble des agents de la Commune peut désormais bénéficier du RIFSEEP.
Le Centre de Gestion avait déjà accompagné la Commune lors de l'instauration du RIFSEEP pour les autres cadres d'emplois. Au vu de la complexité du dispositif, il est à nouveau proposé de faire appel au CDG afin de le mettre à jour de façon cohérente par rapport à l'organisation de la Commune.
Voir en annexe n° 5 : le projet de convention de maintenance du RIFSEEP.

7. **Création d'un poste d'adjoint technique sous contrat « parcours emploi compétences » :**

Il est proposé au Conseil Municipal de créer un poste d'adjoint technique contractuel à raison de 20/35^{ème} à compter du 15 octobre 2020 afin de seconder les agents d'entretien de l'école élémentaire Louis Cazeaux qui ont un surplus de travail depuis la rentrée en raison de l'application du protocole sanitaire dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19.

Le recrutement sur ce poste pourrait se faire sous forme de contrat « parcours emploi compétences » qui est une nouvelle forme de contrat aidé proposé par l'Etat. La participation financière de ce dernier varie entre 40 et 60 % du montant du SMIC pour une durée hebdomadaire travaillée de 20 heures, en fonction de l'âge et de la durée de chômage de la personne recrutée. Le contrat pourrait être prolongé jusqu'à 60 mois (5 ans) si la personne recrutée remplit les conditions fixées par l'Etat et si elle a plus de 50 ans.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer par rapport à cette proposition.

8. **Création d'un poste de rédacteur contractuel pour accroissement temporaire d'activité :**

Il est proposé au Conseil Municipal de créer un poste de rédacteur contractuel pour accroissement temporaire d'activité à temps complet à compter du 1er novembre 2020 pour une durée de trois mois. Cet emploi sera rémunéré sur la base des indices afférents au 5ème échelon du grade concerné (indice brut 415, indice majoré 369).

9. **Communication du rapport d'activité 2019 du périscolaire :**

Le rapport d'activité 2019 relatif à l'accueil périscolaire établi par l'AGES est consultable et/ou téléchargeable sur la plateforme « Zeendoc ».

10. **Communication du rapport d'activités 2019 de la Communauté de Communes du Pays Rhénan :**

Le rapport d'activités 2019 établi par la Communauté de Communes du Pays Rhénan est consultable et/ou téléchargeable sur la plateforme « Zeendoc ».

11. **Communication du rapport annuel 2019 eau potable du périmètre de Soufflenheim et Environs :**

Le rapport annuel 2019 synthèse locale eau potable pour le périmètre de Soufflenheim et Environs établi par le SDEA est consultable et/ou téléchargeable sur la plateforme « Zeendoc ».

12. **Communication du rapport annuel 2019 assainissement du périmètre Argile et Moder :**

Le rapport annuel 2019 synthèse locale assainissement pour le périmètre Argile et Moder établi par le SDEA est consultable et/ou téléchargeable sur la plateforme « Zeendoc ».

13. **Communication du rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de traitement des déchets - SMITOM de Haguenau-Saverne :**

Le rapport annuel 2019 établi par le SMITOM de Haguenau-Saverne est consultable et/ou téléchargeable sur la plateforme « Zeendoc ».

14. **Divers :**

Le Conseil Municipal est informé que :

- Dans le cadre de la délégation de pouvoir au Maire aux fins de fixer le loyer ainsi que les éventuelles avances sur charges dans le cadre de la relocation des immeubles communaux à usage d'habitation, de garages, de bureaux, de stockage de bois (délibération n° 064/2020 du 10 juillet 2020), les baux suivants ont été signés par le Maire :

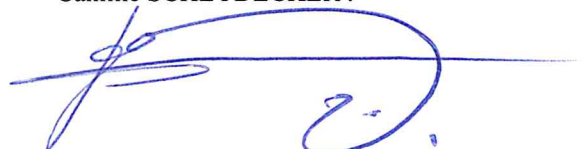
- * Signature d'un bail de location avec M. et Mme LEIBENGUTH Cédric pour l'appartement n° 6 au 38b, rue de Betschdorf le 27 juillet 2020,
- * Signature d'un bail de location avec M. ANSTETT Arnaud (nouvel agent forestier de la Commune) pour l'appartement n° 4 au 38b, rue de Betschdorf le 31 août 2020.

- Les marchés suivants ont été passés selon la procédure adaptée, depuis la dernière séance :

Date du marché	Entreprise retenue	Objet du marché	Montant du marché en € TTC
03/08/2020	TECHNIQUE MAINTENANCE SERVICES Duttlenheim	Acquisition d'une autolaveuse pour la halle municipale	15 598,80
29/09/2020	FRITZ ELECTRICITE - Niederroedem	Travaux de réfection de l'éclairage public dans le Quartier des Etangs	187 638,36

- La décision modificative de cession n° 2020/01 relative à la vente de l'ancienne maison forestière Ramelshausen à M. GABEL Loïc et à Mme CLAUSS Hélène a été passée en comptabilité le 4 août 2020. Voir l'annexe n° 6.

Le Maire,
Camille SCHEYDECKER :



Remarques : - Le port du masque est obligatoire.

- Les conditions sanitaires seront garanties (gel hydroalcoolique à disposition, distanciation sociale).
- Il est demandé à chaque Conseiller Municipal d'emmener son stylo personnel et de ne pas le prêter.